

LES PETITES FICHES



FICHE N°17 : Animer un collectif régional

TABLE DES MATIÈRES

Qu'est ce qu'un collectif régional ?	2
Collectif informel ou association ?	2
Quel est le sens d'un collectif régional ?	2
Rencontrer et créer un réseau entre les sound systems d'un même territoire :	2
Informer sur les projets, les problèmes rencontrés sur le territoire :	2
Mener des projets en commun :	2
Permettre l'entraide, l'échange et la mutualisation des ressources entre les sound systems :	2
Etre solidaire face à la répression :	3
Comprendre les enjeux de la free party sur son territoire local et le territoire national :	3
Décider d'action locale ou globale pour la défense de la free party :	3
Comment créer un collectif régional ?	3
Comment animer un collectif régional ?	3
Technique de communication	3
La communication large	3
La communication restreinte	4
Les erreurs à ne pas commettre	4
Technique d'organisation	4
Technique d'animation	4
Qu'est ce que la coordination nationale ?	4

Qu'est ce qu'un collectif régional ?

Un collectif régional est un regroupement de sound systems issus d'un même territoire, département ou région. Des collectifs existent depuis plus de 10 ans, d'autres depuis quelques années et d'autres sont en cours de création. Il existe des collectifs aux 4 coins de la France, parfois plusieurs sur une même région. Chaque collectif se forme autour de valeurs, de projets et de motivations qui leur sont propres, mais tous partagent la même volonté de créer un réseau de solidarité local et national, de s'organiser pour lutter ensemble contre la répression, de s'entraider pour l'organisation des événements et mener des projets en commun.

Collectif informel ou association ?

Le collectif régional peut s'organiser sous différentes formes selon les envies et les projets.

Le collectif informel n'a pas d'existence juridique, c'est un regroupement de sound systems et de personnes sans existence légale et formelle.

L'association est un statut juridique qui permet à plusieurs personnes de se rassembler pour mener des projets à but non lucratifs. Ce statut permet de mener des projets de soirées légales et de réaliser des actes juridiques (émettre des factures...). Vous pouvez vous rapporter à la Petite Fiche n°2 « les démarches pour créer une association » et n°4 « gérer une association ».

Attention de bien choisir la forme du collectif en fonction des projets, il ne faut pas utiliser le cadre associatif pour organiser des soirées clandestines.

Quel est le sens d'un collectif régional ?

Si chaque collectif a ses particularités, on retrouve des objectifs semblables :

Rencontrer et créer un réseau entre les sound systems d'un même territoire :

de nombreux sound systems existent sur les mêmes territoires, et il est toujours positif de rencontrer les autres sound systems de son secteur, et de créer ainsi des liens de solidarité plutôt que d'être chacun de son côté dans la méfiance ou l'ignorance des projets des autres. C'est en communiquant qu'on dénoue les tensions, anticipe les problèmes, crée du lien et de belles fêtes.

Informier sur les projets, les problèmes rencontrés sur le territoire :

grâce à la mise en réseau des sound systems, ils peuvent communiquer sur les problèmes rencontrés sur certains sites, ou avec certains élus ou propriétaires. En étant mieux informé sur les problématiques de son territoire, on peut mieux choisir ses terrains, prévenir les ennuis, et apaiser les tensions.

Mener des projets en commun :

la rencontre des sound systems conduit souvent à l'envie de mener des projets en commun. A plusieurs, on a forcément plus de ressources, d'idées et de motivations pour proposer des soirées toujours mieux organisées, plus innovantes et plus festives.

Permettre l'entraide, l'échange et la mutualisation des ressources entre les sound systems :

le collectif facilite l'entraide, l'échange d'expérience et de compétence, le prêt ou la mutualisation de matériel. En effet certains décident de mutualiser des équipements (groupe électrogène, camion, poubelle, talki...), qui sont partagés entre les différents sound systems.

Etre solidaire face à la répression :

c'est en étant soudé et solidaire que le mouvement free party pourra être plus fort et mieux se défendre face à la répression.

Comprendre les enjeux de la free party sur son territoire local et le territoire national :

créer du dialogue entre les sound systems et les différents acteurs de la free party, permet de prendre conscience des enjeux, des évolutions, des problématiques et des limites du mouvement. C'est par des échanges et une réflexion commune, que les acteurs de la free party pourront protéger et faire évoluer leurs pratiques.

Décider d'action locale ou globale pour la défense de la free party :

grâce au réseau de solidarité et à l'échange d'expérience, les collectifs sont en mesure d'évaluer la répression et de s'organiser pour mener des actions et des négociations au niveau local et national pour défendre la free party.

Comment créer un collectif régional ?

Pour créer un collectif régional, il faut d'abord rencontrer les sound systems de son département ou sa région. Ensuite il faut s'entendre sur des valeurs, des pratiques et avoir l'envie de créer un réseau et des projets communs. Parfois plusieurs collectifs peuvent exister sur le même territoire, car ils ne partagent pas la même vision et les mêmes motivations. Une fois que les sound systems se sont mis d'accord pour créer un collectif régional, ils doivent choisir la forme (association ou informel) et le nom du collectif. Ils doivent définir leurs objectifs et leurs modes d'organisation, de communication et d'animation. Enfin s'ils le souhaitent ils peuvent se mettre en lien avec la coordination nationale des sound systems, qui regroupe les collectifs régionaux.

Comment animer un collectif régional ?

Technique de communication

La communication au sein d'un collectif régional est primordiale. Que ce soit pour les comptes rendus de réunion ou pour de l'échange de renseignements en temps réel, il est nécessaire de choisir un outil de communication adapté à la situation rencontrée.

La communication large

Le groupe Facebook : Facebook est un outil très utile car il est très répandu. Il peut contenir les membres du collectifs ainsi que les bénévoles. Son utilité est de pouvoir diffuser des informations telles que les événements comme les manifestations, les dates de réunions, etc.... En revanche, il ne faut pas oublier que la sécurité de ce site n'est pas optimum et les informations comme les modalités d'organisations ne doivent pas y apparaître.

Cet outil permet de se transférer des informations en temps réel et à un nombre réduit et identifiable de personnes. Elle ne peut remplacer les réunions mais peut être utile pour des renseignements complémentaires.

Le Forum de la coordination nationale : Ce forum créé en 2017 permet de regrouper les renseignements locaux, régionaux et nationaux. Après inscriptions, un seul identifiant est donné pour tous les membres d'un même son.

La communication restreinte

Les mails : Cet outil de communication permet facilement d'envoyer des documents comme les comptes rendus des réunions. L'avantage est de pouvoir l'envoyer à la liste des personnes concernés et donc d'être sûr que tout le monde l'a bien reçu.

Les messages cryptés (wattsapp, signal, riseup ..) : Parfois, des échanges privés entre membres de collectifs se passent sur des services de communications sécurisées. L'intérêt est de pouvoir échanger des informations délicates et personnelles. Cependant, elles doivent rester ponctuelles et rares car peu de personnes ont à disposition ce moyen de communication et leurs utilisations nécessitent une connaissance poussée de l'outil.

Les erreurs à ne pas commettre

La multiplication des outils de communications : Créer une multitude de moyen de communication ne va pas multiplier les relations entre membres du collectif. Au contraire elle peut éparpiller les informations et donc les faire perdre en visibilité.

La pertinence des messages : Si l'outil de communication est infesté de messages inapproprié, non seulement il y aura une mauvaise visibilité des messages pertinents mais les personnes risquent de se désintéresser du contenu de l'outil.

Technique d'organisation

Afin de garder actif un collectif régional, il est important de proposer des réunions de façon récurrente (1 réunion par mois environ). Il faut alors trouver un moment dans la semaine qui puisse convenir à tous.

Designier un « responsable de séance ». Son rôle est de programmer les réunions, trouver le lieu et gérer la communication des réunions (rappel des dates et compte rendu).

Designier un rapporteur de la coordination nationale. Son rôle est de se tenir au courant des événements marquants au niveau national et de transmettre à ce dernier les événements marquants de son collectif.

Il peut parfois se faire sentir un manque de motivation si aucun projet n'est en cours. Il ne faut donc pas hésiter à organiser des réunions plus festives comme des barbecues, des raclettes ou des soirées privées.

Technique d'animation

Pour profiter au mieux de ce moment de partage, voici quelques conseils :

Créer une fiche de présence

Créer une fiche de coordonnée (en faisant attention à la confidentialité)

Établir un ordre du jour comprenant : l'état des lieux au niveau national et local (relais des projets et problèmes rencontrés),

Établir un consensus autour d'un bilan

Poser la prochaine date de la réunion

Rappeler que le compte rendu sera transmis à tous

Désigner un animateur de séance. Son rôle est de donner la parole, faire respecter le temps de parole et de veiller au bon déroulement de la réunion.

Il existe différentes techniques d'animation :

Technique gestuelle: Il suffit de mettre en place un protocole simple comme lever la main pour demander la parole, tourner ses mains au-dessus de sa tête pour demander à faire une réponse rapide, mettre ses bras en croix pour exprimer un refus catégorique, mettre son pouce en l'air pour exprimer un accord et le tourner vers le bas pour exprimer un désaccord.

Technique de la pelote : Cette technique consiste à ne parler que lorsque l'on détient la pelote.

Il faut bien retenir que la clef d'échanges réussis passe avant tout par l'écoute et la concentration.

Qu'est ce que la coordination nationale ?

La coordination nationale des sound systems créée en 2017, met en lien les collectifs régionaux dans le but de permettre le dialogue et la réflexion des sound systems de toute la France sur la culture free party, son

actualité et son avenir. La coordination nationale des sound systems œuvre pour la défense de la free party, en participant aux concertations locales et nationales, en décidant d'action revendicative et en s'occupant du fond de soutien juridique pour les saisies.